

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aoste, jeudi 11 janvier 2018

24e édition du Prix littéraire René Willien

Dernier délai pour signaler les maisons d'édition ou les publications

La Présidence de la Région annonce que le dernier délai pour signaler les maisons d'édition ou les publications à soumettre à l'attention du jury de la 24e édition du Prix littéraire René Willien a été fixé au **28 février 2018**.

Le prix récompensera les éditeurs qui, du 1er janvier au 31 décembre 2017, ont publié des ouvrages dont le contenu est représentatif de la réalité valdôtaine et dont une partie du texte au moins est rédigée en français ou en francoprovençal.

Les institutions, les bibliothèques, les librairies, les associations culturelles, mais également les simples citoyens, peuvent transmettre leurs propositions par lettre ou courrier électronique à la structure Communication institutionnelle et protocole Présidence de la Région (cerimoniale@regione.vda.it)

La remise du prix Willien fera l'objet d'une cérémonie, qui se déroulera au mois de mars prochain.

Pour tout renseignement complémentaire, les intéressés peuvent appeler le 0165 273578.

Page internet :

http://www.regione.vda.it/Eventi_istituzionali/manifestazioni/Prix_Willien/default_f.aspx

0032
rn

Source: Présidence de la Région – Bureau de presse de la Région autonome Vallée d'Aoste

Ufficio stampa – Bureau de presse

T. 0165 27 32 00 – 32 90

F. 0165 27 34 02

u-stampa@regione.vda.it

www.regione.vda.it